POINT REMARQUABLES

- 17 jours de patrouilles, 55 bateaux contrôlés dont 50 illégaux
- Evaluation économique des infractions commises par la pêche industrielle : 2,047 milliards FCFA depuis 2006.
- Organisation d'un atelier de présentation des stratégies possibles d'aménagement de l'espace marin et de la révision de la loi sur la Pêche – Novembre 2017.
- Contribution à l'atelier de lancement et comité de pilotage du projet de création de l'aire marine protégée de la Baie de Loango – Mars 2018.
- Développement d'une base de données SMART pour un meilleur suivi des efforts de surveillance – Mars 2018.
- Recrutement du coordinateur du programme marin qui pilote toutes les activités du programme.

CREATION ET EXPANSION D'AIRES MARINES

Le premier Comité de Pilotage du projet de création de l'Aire Marine Protégée de la Baie de Loango a été mis en œuvre par le Gouvernement sur financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et de WCS. Trois jours d'ateliers ont été tenus à la Préfecture de Loango permettant de lancer officiellement le projet avec la présence de la Ministre de l'Economie Forestière, et présenter le Plan de Travail Annuel et Budget.

Kristian Metcalfe, chercheur de l'Université d'Exeter, a effectué une nouvelle mission mission du 26 février au 15 mars 2018 pour affiner la conception des stratégies de création d'Aires Marines Protégées (AMP). Des analyses complementaires sur les tortues marines, l'utilisation de la Zone Economique Exclusive (ZEE) ainsi que sur les efforts de surveillance déployés par la Direction Départementale des Pêches ont été effectuées permettant de dégager des tendances utiles à la planification de l'espace marin.

En novembre, 3 jours de consultations avec les différents partenaires du secteur marin ont été réalisés à Pointe Noire concernant la révision de la loi pêche, suivies par deux ateliers pour 1) présenter les stratégies possibles d'aménagement de l'espace marin et 2) présenter les contributions de la société civile sur la révision de la loi sur la pêche. Ces ateliers ont regroupés plus de 30 représentants de l'administration, des partenaires techniques et de la société civile dont le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), du Port Autonome de Pointe Noire (PAPN), des représentants de pêcheurs artisanaux et de la pêche industrielle.

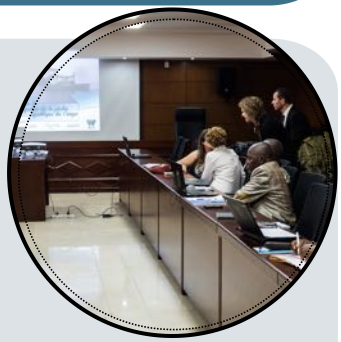

4 réunions de soutien au Gouvernement dans le processus de **révision de la loi sur la Pêche**, de renforcement des mesures de lutte contre la Pêche Illégale et de gestion durable des ressources halieutiques ont été réalisés en Février et Mars. Ce travail de collaboration a été renforcé aboutissant sur un accord de principe pour la conception d'un protocole d'accord entre le MAEP et le WCS formalisant les axes de collaboration.

Le suivi des efforts de surveillance a été renforcé avec la Direction Départementale des Pêches et Renatura. Une base de données SMART (System of Monitoring And Reporting Tool) est en cours de développement maintenant que le type de données à récolter a été défini afin d'améliorer la transparence des efforts d'application de la loi.

L'augmentation constante du nombre de bateaux de pêche industrielle, surtout les chalutiers congélateurs ces trois dernières années est préoccupante (de 4 à 22 bateaux depuis 2015 = ⬆550%). L'impact négatif de ces navires sur les stocks de poissons ne peut qu'être majeur si aucune mesure de gestion durable n'est envisagée.

La production de la pêche artisanale a diminué ces deux dernières années en raison de la pression exercée par la pêche industrielle et du non- respect des zones de pêche autorisées.

Un partenariat avec l'aéroclub de Pointe Noire a été mis en place pour accueillir notre avion Cessna afin de réaliser des missions de survol aérien de la ZEE du Congo et fournir un appui supplémentaire dans la lutte contre la pêche INN.

ANALYSES SPATIALES DE LA ZONE ECONOMIQUE EXCLUSIVE

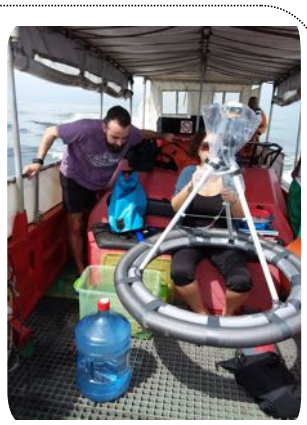

Du 26 février au 6 avril, WCS a facilité les **recherches scientifiques de Rebecca Scott**, spécialiste des tortues marines. L'étude vise à mieux connaître les **comportements natatoires des bébés tortues ainsi que l'impact des plateformes pétrolières sur les comportements migratoires.**

Des données du suivi écologique des tortues marines depuis 2002 ont été collectées et analyses. Les résultats montrent que **les tortues luth et olivâtres nichent tout le long de la cote congolaise, et que certaines plages les plages du Parc National Conkouati Douli et celles du sud de Pointe-Noire sont particulièrement importantes.**

Données 2010/2011 et 2013/2014 (n = 4 saisons).

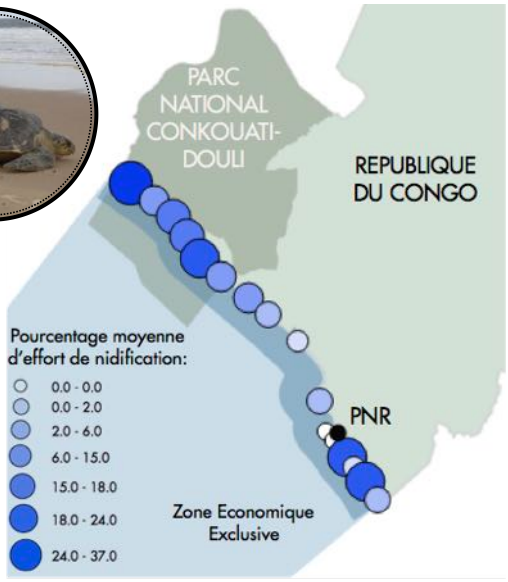

RENFORCEMENT DE LA GESTION DES PECHES ET DE LA SURVEILLANCE MARITIME

Patrouilles: **17** jours de patrouilles

55 bateaux de pêche industrielle contrôlés.

L'effort de patrouille reste faible, mais a augmenté depuis 2015 (approx. **4** jours/mois de mission)

En **2017** l'application de la loi de pêche aurait pu rapporter **572 000 000 FRANCS CFA** (soit 871,951 EUROS) si une sanction minimale avait été appliquée pour chaque infraction commise par des navires.

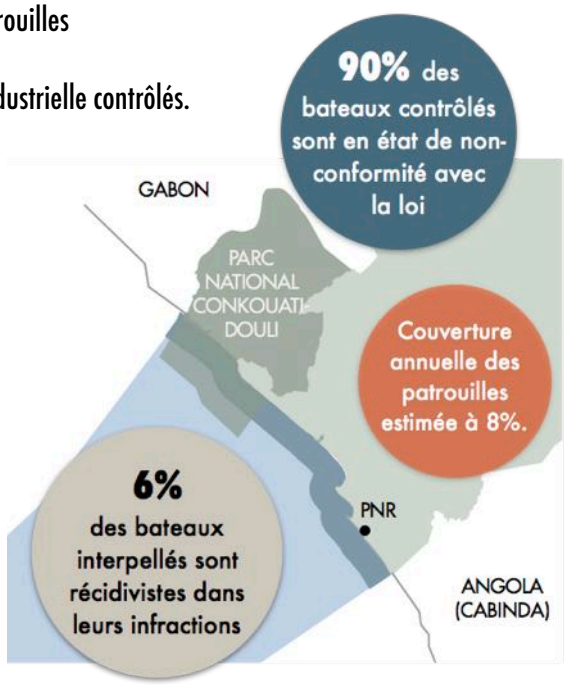

Type d'infractions*:

35% de cas d'obstruction à la mission de contrôle

28% **AMP** de cas de pêche en zone interdite, ou en dehors des périodes de pêche, avec filets non conformes, ou pêche d'espèces protégées

13% Bateaux sans identification

13% Absence de permis de pêche

*Données de 2006 à 2017